



Convention de partenariat :

Entre la Communauté de communes Roumois Seine et l'Association La Semaine des 4 Jeudis

Entre : **La Communauté de Communes Roumois Seine**, représentée par son président, Monsieur **Vincent Martin**, d'une part,

et :

L'association La Semaine des 4 Jeudis, représentée par son directeur, Monsieur **Franck Legoux**, d'autre part.

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Pour une utilisation dans le cadre des évènements Roumois Seine « Un R de numérique » et de la Fête du Jeu, la Communauté de Communes et l'Association La Semaine des 4 Jeudis procèdent à un prêt mutuel de ressources matérielles numériques à titre gratuit

ARTICLE 2 : Présentation de « Un R de Numérique »

Internet, le multimédia, l'évolution des technologies de l'information et de la communication occupent une place incontournable dans la société actuelle, les enfants, les adolescents, les jeunes dans leur grande majorité ont des usages et des pratiques journalières

Ces usages interpellant le champ éducatif, les services de la CDC de Roumois Seine développent des évènements autour du numérique regroupés sous l'identité « un R de numérique.

Ces manifestations s'inscrivent dans un programme de réflexion à l'intention des jeunes, des parents, des familles sur les enjeux de l'éducation au multimédia avec un objectif commun qui est de promouvoir les axes du numérique auprès du grand public en mettant en avant les opportunités qu'offre ce domaine en termes de développement socio-économique, de vie quotidienne et de création d'emploi

ARTICLE 3 : Présentation de la manifestation Fête du Jeu

La Semaine des 4 Jeudis est une association d'Éducation Populaire, créée en 1982. Son action est fondée sur des principes d'Éducation, de Culture, de Laïcité, de Démocratie, et d'accessibilité au plus grand nombre.

L'esprit de la Fête du Jeu, inscrite dans un cadre national prend appui sur les principes suivants :

- ❖ La gratuité : la participation à la Fête est gratuite pour tous.
- ❖ Le jeu pour tous : cette journée permet de rassembler et de faire se rencontrer des personnes d'âges et de cultures différentes.
- ❖ Le jeu sous toutes ses formes : la journée fait la promotion du jeu sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, jeux vidéo... et encourage toute autre initiative en rapport avec le jeu (exposition, conférence, débat...).



❖ Jouer partout : lors de cette journée, il s'agit de favoriser la pratique du jeu dans les lieux publics et privés, les institutions, la rue ou l'espace familial.

ARTICLE 4 : Engagements des structures

L'association La Semaine des 4 Jeudis met à disposition de la Communauté de Communes de Roumois Seine le matériel suivant :

Jeu PEGI + tableau

ESCAPE GAME + matériel associé

Madame Decure sera présente bénévolement le samedi 1^{er} avril 2023 après midi pour animer ces ateliers lors du Maïf Numérique Ethique Tour

La Communauté de Communes de Roumois seine met à disposition de l'association La Semaine des 4 Jeudis le matériel suivant :

Pack vidéo projecteur- Pack xbox 360- Pack Pc- Pack Wii- Pack retro-gaming- Pack PS4- Pack PS3-Pack PS/Vr

Plus d'informations sur les packs numériques avec le catalogue CALAMEO
<http://www.calameo.com/accounts/5543669>

CONDITION : Le prêt de matériel est effectué à titre gratuit

ARTICLE 5 : Entretien et réparation

En cas de détérioration, les deux parties s'engagent à prendre en charge les frais correspondants à la réparation du matériel qui leur a été prêté.

ARTICLE 6 : Responsabilité et assurances

Les deux parties déclarent avoir pris les assurances nécessaires couvrant les dommages que pourraient causer le matériel durant les manifestations.



ARTICLE 7 : Durée

La présente convention est conclue exclusivement pour les durées suivantes :
**Le samedi 1^{er} Avril 2023 pour « un R de numérique » - MAIF Ethique Tour et
du 11 au 21 avril 2023 pour la Fête du Jeu.**

Le matériel sera enlevé et vérifié conjointement par Monsieur Sébastien CABIN, médiateur numérique pour la CCRS, et Madame Jessica Decure, Ludothécaire pour LS4J.

ARTICLE 8 : Litiges

En cas de litiges nés de l'interprétation, de l'exécution comme des suites de la présente, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. Si aucun arrangement ne peut être trouvé, les tribunaux compétents pourront être saisis.

Fait à Bourg Achard en deux exemplaires originaux, le

Pour la Communauté de Communes
Roumois Seine

Pour l'association La Semaine des 4 Jeudis

cachet et signature

cachet et signature